

L'an deux mille vingt-deux et le 25 mai à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Rignac sous la présidence de Jean-Marc CALVET.

Etaient présents :

ROUQUETTE Dominique, GANNAC Gisèle, GRANIER Samuel, OLIVIE Benoît, CANREDON Bénédicte, PORTIE Serge, BESSIERE Jean-Louis, BASTIDE Michel, PRADELS Dominique, BOUYSSOU Yves, TEULIER Julien, MAZARS Yves, FERRAND Myriam, CALVET Jean-Marc, MIRABEL Isabelle, ISSALY Christine, ISSALY Jean-Pierre, MARTY Maurice, PRADELS Michel, GLADIN Nathalie.

Procuration: Bertin RUFIE (procuration à Benoît OLIVIE), COUDERC Jean-Christophe (procuration à Julien TEULIER)

Absents excusés: VINEL Marylène, PALAYRET Christian, FRAYSSE Kévin, MOULY Caroline.

Approbation du procès-verbal de la séance du 4 avril 2022

Le Conseil Communautaire a approuvé le procès-verbal du 4 avril 2022 à l'unanimité.

Désignation d'un secrétaire de séance

Julien TEULIER est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Ajout de délibérations à l'ordre du jour

Le Conseil Communautaire a autorisé l'examen des délibérations suivantes :

- Approbation du nouveau plan de financement pour l'extension de la Maison de santé
- Attribution d'une subvention à l'Association Belcastel Accueil Information

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

Commande publique :

Groupement de commande pour le renouvellement du marché Voirie

Finances locales:

- Mise en place d'un fonds de concours
- Participation au Syndicat d'Adduction d'eau Montbazens-Rignac pour le renforcement eau potable Zone d'activité d'Anglars
- Subvention à l'association Georges Rouquier et à l'Association Belcastel Accueil Information
- Plan de financement concernant l'extension du Centre Médical

Autres domaines :

- Validation du PPG (Programme Pluriannuel de Gestion GEMAPI) 2022-2026 du SMBV2A (Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont)
- Convention d'Hébergement des données et de sécurisation informatique avec le SMICA



Décisions prise dans le cadre des délégations consenties au Président par le conseil communautaire

Le Conseil Communautaire a pris acte des décisions suivantes :

Cantine:

- Commande de 3 fours de maintien en température et 3 réfrigérateurs pour un montant 12 342 euros HT. Ce matériel est pris en charge par le programme « soutien aux cantines scolaires » de France Relance.

Matériel informatique :

Commande pour 6 vidéoprojecteurs interactifs pour un montant de 9 317,96 euros HT.
Ces équipements sont subventionnés à 70 % dans le cadre du programme « socle numérique dans les écoles élémentaires ».

Détecteur de CO2

- Equipement de détecteur co2 les écoles et le multi-accueil : 1 100 euros pris en charge par l'Etat.

Médiathèque Office de Tourisme

- Des étagères et rangements pour un montant de 7 482 euros HT
- Application Mobile Montant : 1000 euros pour le développement et 500 euros par an

Décisions prise dans le cadre des délégations consenties au Bureau par le conseil communautaire

Le Conseil Communautaire a pris acte des décisions suivantes :

Extension du Centre Médical

- Un avenant d'un montant de 3 404 euros HT a été validé concernant le lot « Couverture étanchéité » pour la réfection du puits de jour de l'accueil

PLUI

- Le bureau d'études OC'THEA a été retenu pour un montant de 133 112,50 euros HT pour l'élaboration du PLUI.

Travaux Rénovation énergétique dans les écoles

- Ecole d'Escandolières : les travaux d'électricité et chauffage et de plâtrerie et isolation ont été confiés à l'entreprise ADL pour un montant de 28 347,38 euros.
- Ecole d'Auzits : les travaux de chauffage et d'électricité ont été confié à l'entreprise Jean-Luc Broussy pour montant : 22 117,45 euros.

Groupement de commande pour le renouvellement du marché voirie

Le Conseil Communautaire a décidé :

- d'autoriser la constitution du groupement de commande pour la réalisation des travaux de voirie dans le cadre d'un marché triennal à bon de commande pour la période 2022-2024.
- d'accepter les termes de la convention constitutive du groupement de commande



- d'autoriser monsieur le Président à signer la convention ainsi que tous les documents dès que les conseils municipaux des communes en auront délibéré,
- d'accepter que la Communauté de Communes du Pays Rignacois soit désignée comme coordonnateur du groupement ainsi formé,
- d'autoriser Monsieur Président à signer le marché à intervenir pour les travaux qui relèvent de sa compétence.

Mise en place d'un fonds de concours

Le conseil de communauté à l'unanimité :

 a décide de solliciter en 2022 de la part des communes membres le versement d'un fonds de concours d'un montant global de 100 000 euros pour la réalisation de travaux sur la voirie d'intérêt communautaire tel que répartis :

Montant des travaux HT	267 500 €
Subvention	40 000 €
Montant des travaux net de subventions	227 500 €

Communes	Montant		
ANGLARS	16 230		
AUZITS	14 911		
BELCASTEL	6 960		
BOURNAZEL	7 595		
ESCANDOLIERES	6 910		
GOUTRENS	13 688		
MAYRAN	9 190		
RIGNAC	24 516		
TOTAL	100 000		

 a autorise Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives au versement de ce fonds de concours.

Participation au Syndicat d'Adduction d'eau Montbazens-Rignac-Zone d'activité d'Anglars

Le conseil communautaire a décidé à l'unanimité :

- de demander au Syndicat d'adduction d'Eau Potable de MONTBAZENS-RIGNAC d'agir comme Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux précités.
- de s'engager à verser au Trésor Public la somme estimée de 4 997,78 euros correspondant à la contribution restant à la charge de la Communauté de Communes conformément aux règles de financement des réseaux publics du S.M.A.E.P de MONTBAZENS-RIGNAC.



 dans l'éventualité ou des travaux complémentaires s'avèreraient nécessaires, la mise en recouvrement de la participation de la Communauté de Communes serait établie sur le montant de la facture définitive majorée de 5% pour les frais de gestion, de maîtrise d'œuvre et de suivi des travaux, dont une copie nous sera transmise par le S.M.A.E.P de MONTBAZENS-RIGNAC.

Subvention Association Georges Rouquier et Association Belcastel Accueil Information

Considérant que la Communauté de Communes soutient les associations à portée culturelle et patrimoniale, dont les actions participent à l'attractivité touristique de son territoire, le conseil communautaire a voté à l'unanimité les subventions ci-après :

- 2 000 euros au profit de l'association Georges Rouquier
- 2 000 euros au profit de l'association Belcastel Accueil Information (dont 1000 euros avait été attribués lors du vote du budget 2022)

Extension de La Maison de santé - Plan de financement

Le conseil communautaire a approuvé le plan de financement ci-après concernant les travaux d'extension du Centre Médical et a autorisé M. le Président à déposer le dossier de demande de subvention au titre de la DSIL

	Montant
Montant des travaux HT	140 000 €
Subvention sollicitée	42 000 €
Part Communauté de Communes	98 000 €

Programme Pluriannuel de Gestion GEMAPI (PPG) 2022-2026 du SMBV2A

Le conseil communautaire a approuvé à l'unanimité le PPG GEMAPI 2022-2026 du SMBV2A ci-après :

Travaux	Coût total	Part CCPR
Renaturation des têtes de l'Alzou	42 000 €	11 233 €
Etude optimisation des ZEC sur le bassin de l'Alzou, de St Félix à Lacout	12 000 €	2 400 €
Mise en défens des berges rau de Besade	12 240 €	4 080 €
Mise en défens des berges Aveyron et rau du Soulié	13 560 €	4 520 €
Mise en défens et abreuvement en amont du profil de baignade de Belcastel : riou negre	61 200 €	20 400 €



Traitement de la ripisylve en amont de la passerelle du Bousquet	4 704 €	940,80 €
Gestion des peupliers en amont du Pont de Valez : analyse coût bénéfice	30 240 €	6 048 €
TOTAL	175 944 €	49 621,80 €

Convention d'hébergement des données et de sécurisation informatique-SMICA

Le conseil communautaire à l'unanimité a autorisé Monsieur le Président à signer la convention d'hébergement des données et de sécurisation informatique avec le SMICA.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Prochain conseil communautaire : jeudi 30 juin